

L'antenne-relais réunit les deux côtés de la rue

Publié le dimanche 18 avril 2010 à 06h00



De part et d'autre de la rue de la Baillerie, les habitants sont inquiets. Un point commun qui pourrait les unir dans un collectif plus offensif.

Une réunion d'information organisée à l'attention des riverains du terrain cynophile de la rue de la Baillerie, où le projet d'implanter une antenne-relais SFR s'est déplacé, a permis aux habitants de tout le secteur d'adopter une attitude commune. Ce sera non, quoi qu'il arrive.

MARJORIE DUPONCHEL > marjorie.duponchel@nordeclair.fr

Rue de la Baillerie, que l'on se trouve du côté de la carrière Delmarre ou de la rue du Château d'Or, SFR n'est pas le bienvenu.

C'est la conclusion que l'on peut tirer après la réunion d'information de jeudi soir, organisée au village du Beau-Lieu. La séance d'information portait sur les éventuels dangers liés aux antenne-relais : un film de 50 minutes portant sur des témoignages a été présenté à une trentaine d'habitants. Elle était animée par la SAVE (sauvegarde et amélioration du cadre de vie) de Hem et environs, qui a mené un combat similaire il y a quelques mois.

Un dialogue pour bien cerner le sujet.

Destinée au départ aux riverains du terrain municipal cynophile, où SFR envisage désormais d'implanter son antenne, cette réunion a permis aussi d'ouvrir la discussion avec les riverains de la carrière Delmarre, mobilisés depuis un an contre l'installation de cette antenne sur un garage de leur ruelle. « *Nous ne voulons pas de cette antenne devant nos portes, mais nous ne voulons pas que d'autres soient gênés non plus !* » ont d'emblée insisté ceux de la carrière Delmarre. Du côté du terrain cynophile, beaucoup ont l'air de découvrir la polémique qui sévit depuis plusieurs mois maintenant au sujet de cette antenne. Un jeu de questions-réponses s'engage, les premiers concernés

rappelant aux seconds les épisodes précédents. Ils rappellent notamment que si l'installation de l'antenne dans les arbres du terrain cynophile (sur un mât de **25 mètres de haut**), proposé par la municipalité, est refusée lors de la consultation prévue par la Ville, SFR fera sans doute jouer son premier contrat avec un particulier, pour installer son antenne sur le garage, à quelques mètres à peine des habitations. « *SFR a besoin de s'implanter là, pour être concurrentiel* », lance un habitant. « *C'est une question de pognon, et aucune loi ne l'interdit !* » Quelles solutions alors pour tous ces riverains inquiets pour leur santé ? Bruno Amadis, vice-président du SAVE, apporte quelques pistes : « *Si l'antenne est installée, il faut que SFR s'engage à limiter sa puissance. L'autre solution est d'attaquer au pénal et une jurisprudence peut jouer en votre faveur, mais pour cela, il faut un avocat...* »

Une action collective au pénal ?

Les riverains sont-ils prêts à unir leurs forces pour aller jusque-là ? La décision n'est pas arrêtée mais la réunion de jeudi a en tout cas permis d'ouvrir la discussion entre les deux côtés de la rue de la Baillerie, même si la mobilisation a été décevante, de l'avis du porte-parole du nouveau collectif du Château d'Or, Olivier Fastenaekels : « *Nous avons fait du porte-à-porte dans tout le quartier et tout le monde a l'air inquiet, mais ils ne sont pas venus nombreux. Notre volonté est quand même de rassembler le plus de monde possible, pour refuser cette installation.* »

Une autre réunion publique est prévue jeudi prochain, le **22 avril à 18h30**, au village du Beau-Lieu. En attendant, une pétition circule dans le quartier.